



Erreur diagnostic engendrant un rapatriement

Par **Isabelle lip**, le **17/07/2013** à **10:43**

Bonjour, Le samedi 8 juin matin j avais de fortes douleurs au ventre au point de ne pas pouvoir conduire, on m a emmené aux urgences où un médecin a juste palpé mon ventre une minute en me disant qu il s agissait de brûlures d'estomac et m'a prescrit un cachet pour- le soir même je partais en vacances en Grèce rassurée. Malheureusement lors de la 2ème nuit du voyage les douleurs sont revenues, vomissements etc j ai dû voir un médecin sur place qui m a palpé de la même façon et s est aperçu que ce n était pas l estomac...des examens complémentaires ont été faits à l hôpital grec: il s agissait d un caillou de 2cm et d autres petits cailloux autour placés sur la vésicule biliaire- j ai dû me faire rapatrier en urgence pour me retirer la vésicule... Que puis-je faire contre le 1er hôpital à cause duquel j ai pris des risques, gâché mes vacances et l argent du voyage, dû avancer les frais médicaux sur place etc? Merci

Par **xavlaw**, le **08/09/2013** à **15:30**

Vous pouvez envisager de poursuivre l'hôpital en responsabilité pour le défaut de diagnostic, selon les cas devant le Tribunal Administratif (hôpital public) ou le Tribunal de Grande Instance (clinique privée). Avez-vous des séquelles toujours actuelles, importantes ?